



Projet pédagogique scolaire 2023/2024 du centre aquatique ALMEO



Centre aquatique
ALMEO

RUE MAURICE GARIN

80110 MOREUIL

03.22.09.04.90

almeo@almeo.fr

www.almeo.fr

La natation scolaire fait partie intégrante de l'éducation physique et sportive à l'école primaire, au collège et au lycée. C'est une des activités les plus pratiquées dans cette discipline.

La diversité des approches et la richesse des situations qu'elle permet de faire vivre aux élèves ainsi que sa contribution dans le domaine plus général de l'éducation à la santé et à la sécurité en font une priorité dans le cadre de la programmation des activités en EPS.

Ce projet pédagogique est le support de l'activité « NATATION SCOLAIRE » proposé au centre aquatique ALMEO.

Il a été réalisé par l'équipe des éducateurs sportifs du centre aquatique.

Projet proposé aux différents partenaires :

Les professeurs des écoles primaires et Directeurs d'établissements qui fréquentent la piscine de Moreuil

Me DOYEN Lise et Mr CARREZ Sébastien, conseillers pédagogiques départementaux de la Somme cpd80.eps@ac-amiens.fr

Me BARAS Ludivine, conseillère pédagogique de la circonscription de Montdidier, cpc2.montdidier@ac-amiens.fr

SOMMAIRE

1. Présentation du centre aquatique ALMEO
 - a) L'accès
 - b) Les bassins
 - c) La possibilité d'accueil
 - d) Les vestiaires
2. Encadrement et réglementation scolaire
 - a) Taux d'encadrement
 - b) Personnels qualifiés
 - c) Sécurité
 - d) Règlement intérieur à l'usage des scolaires
3. Les missions de chacun
4. Arrivée et sortie des classes dans l'établissement
 - a) Arrivée de la classe
 - b) Sortie de la classe
5. La pédagogie de la natation scolaire a ALMEO
 - a) Rappel des fondamentaux de la natation
 - b) La continuité éducative
 - c) Planification d'un cycle et des séances
 - d) Matériel pédagogique à disposition
 - e) Les aménagements
 - f) Matériel de flottaison
6. Organisation d'une séance type
 - a) Les objectifs
 - b) Démarche pédagogique
 - c) Représentation du schéma corporel
7. Votre première séance
8. Le parcours du test initial
9. L'organisation en cas d'accident
10. Test nautique et scolaire
 - a) Attestation scolaire du savoir nager
11. Objectifs et qualification des tests
 - a) Rappel des cycles
 - b) Objectifs à atteindre dans les différents cycles

12. Séances types des cycles 1 à 3

- a) Séance type pour les élèves du cycle 1
- b) Séance type pour les élèves du cycle 2
- c) Séance type pour les élèves du cycle 3

13. Organisation en cas d'accident

- a) Cas particuliers

14. Sources et bibliographiques

15. Annexe : Documents d'aide à l'évaluation et à la mise en place des séances

1. Présentation du centre aquatique ALMEO

a) L'accès :

Un accès dédié aux scolaires vous est réservé par les escaliers au niveau du parvis. Entrée après déverrouillage de la porte, grâce à une carte magnétique qui vous est remise le premier jour de votre venue. Elle est à rendre impérativement le jour de votre dernière séance. L'accès aux vestiaires est autorisé 15 minutes avant l'horaire prévu pour votre séance.

b) Les bassins :

1. Un bassin sportif : 312,5 m²
(25m x 12,5 m, profondeur de 1,30m à 2m20)
2. Un bassin ludique : 170,64 m²
(Profondeur de 0,80 m à 1,30 m)
3. Une pataugeoire : 40 m²
(Profondeur de 0,20 m)
4. Un toboggan
(Profondeur réception 0,30 m)

Lors des séances piscines pour les scolaires, un seul bassin est accessible, en priorité le bassin sportif. Les autres bassins ne sont accessibles que ponctuellement, selon le projet piscine de l'école et la progression pédagogique définie conjointement.

c) Possibilité d'accueil maximum :

Selon la réglementation en vigueur, B.O. n°34 du 12 octobre 2017, l'occupation du bassin doit être calculée à raison d'au moins 4 m² de plan d'eau par élève. Dès que le niveau d'autonomie correspondant au « savoir-nager » sera atteint par tous les élèves de la classe ou du groupe classe, il sera nécessaire de prévoir une surface d'au moins 5 m² par élève.

d) Les vestiaires :

Vous avez à votre disposition 2 vestiaires collectifs : 1 côté fille / 1 côté garçon. Ils sont accessibles nus pieds. Le sas d'entrée comporte des casiers de rangement pour les chaussures. Dans les vestiaires, 2 armoires de 15 casiers individuels avec 1 fermeture collective par armoire sont à disposition (une armoire par groupe). Prévoir une pièce de 1€ ou un jeton de caddie en métal (qui vous est restituée à la fin de votre séance). Pendant la séance de piscine, les vêtements doivent être rangés dans les casiers fermés à clé. Une fois en tenue, les élèves accèdent au bloc sanitaire et douches. Passage obligatoire aux WC et douches.

L'accès au bord des bassins n'est possible que sur autorisation des surveillants de baignade. Le groupe se dirige alors à droite le long du muret blanc pour s'asseoir, effectuer le comptage, attendre les consignes.

2. L'encadrement et réglementation scolaire

La circulaire de l'Education nationale n°2004-139 du 13 juillet 2004 (B.O. n°34 du 12 octobre 2017) rappelle que les taux d'encadrements à respecter pour l'encadrement de la natation scolaire, la qualification des intervenants ainsi que la définition du savoir nager attendu en fin de cycle.

a) Taux d'encadrement

L'encadrement des élèves par classe est défini sur la base suivante :

	Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et d'école élémentaire
Moins de 20 élèves	2 encadrants	2 encadrants	2 encadrants
De 20 à 30 élèves	3 encadrants	2 encadrants	3 encadrants
Plus de 30 élèves	4 encadrants	3 encadrants	4 encadrants

Lorsque cette organisation ne peut être mise en place, le taux d'encadrement pourra être fixé localement par l'inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'éducation.



b) Personnels qualifiés

Voici les différents intervenants et personnes pouvant être présents lors des séances de natation scolaire :

Enseignants	L'enseignement de la natation est assuré sous sa responsabilité . Il conduit la leçon dans le cadre d'un projet pédagogique établi avec l'appui des équipes de circonscription. Il adapte l'organisation pédagogique à la sécurité des élèves. Il assure par un enseignement structuré et progressif l'accès au savoir-nager. Il s'assure que les intervenants respectent l'organisation générale prévue , et tout particulièrement en ce qui concerne la sécurité des élèves.
Professionnels qualifiés et agréés	Ils assistent l'enseignant dans l'encadrement des élèves et l'enseignement de la natation, notamment en prenant en charge un groupe d'élèves, selon les modalités définies par le projet pédagogique.
Intervenants bénévoles agréés et non qualifiés	L'agrément préalable est obligatoire et ils leur permettent : - d'assister de façon complémentaire l'enseignant ou l'intervenant qualifié dans les activités que celui-ci conduit avec un groupe d'élèves -de prendre en charge le groupe d'élèves que l'enseignant leur confie : ils assurent la surveillance du groupe et remplissent une mission d'animation d'activités de découvertes du milieu aquatique.
Accompagnateurs	Ils assurent l'encadrement de la vie collective dans le cadre de la séance de natation (toilette, déshabillage ...) Pas d'agrément nécessaire. Autorisation du directeur d'école requise. Pas d'accès autorisé au bord des bassins
ATSEM	Ils participent à l'encadrement de la vie collective des séances de natation (transports, vestiaire, toilette et douche). Non soumis à l'agrément , ils peuvent suivre les sessions de formation destinées aux intervenants non qualifiés. Pas d'accès autorisé au bord des bassins
AVS	Ils accompagnent uniquement les élèves qu'ils suivent, y compris dans l'eau, quand c'est nécessaire. Non soumis à l'agrément , mais ils peuvent utilement suivre les sessions de formation destinées aux intervenants non qualifiés.

Dans le premier degré, l'encadrement est assuré par l'enseignant de la classe et l'éducateur sportif.

- A l'école maternelle, dans le cadre de leur statut, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) peuvent être associés à l'organisation des séances de natation, uniquement pour les activités d'accompagnement.
- Les intervenants bénévoles doivent être agréés par l'Inspecteur d'Académie.
- Cet agrément est annuel et consécutif à une formation placée sous l'autorité de l'Inspecteur d'Académie.

c) Sécurité

La sécurité est l'affaire de tous. Chaque membre de l'équipe d'encadrement participe activement à la sécurité tout au long de son action d'enseignement.

La séance d'enseignement ne peut commencer que lorsque la surveillance des bassins est effective.

Il appartient à l'enseignant, s'il est à même de constater que les conditions de sécurité ne sont pas réunies, de suspendre ou d'interrompre l'activité.

De même, les maîtres-nageurs peuvent refuser l'accès au bassin à une classe ne présentant pas l'encadrement suffisant ou à un intervenant bénévole ne validant pas le test.

Un comptage des élèves est effectué à l'arrivée et à la sortie des bassins.

d) Règlement intérieur à l'usage des scolaires

- ↪ Aucun enfant n'entre dans l'eau avant que le responsable du groupe dont il fait partie ne soit en place et n'en ait donné la consigne.
- ↪ Chaque groupe, chaque classe ayant **utilisé du matériel le range** en lieu et place à la fin de la séance.
- ↪ La surveillance des élèves dans les vestiaires relève de la responsabilité de l'enseignant de chaque classe.
- ↪ Les enfants doivent passer sous la douche avant et après chaque séance.
- ↪ Seuls les maillots ou slips de bains sont autorisés. **Le port du bonnet de bain est obligatoire.**
- ↪ Tous les adultes présents aux bords des bassins ont l'obligation de porter une tenue de bain ou à défaut une tenue de sport.

3. Les missions de chacun

Professeur des écoles	<ul style="list-style-type: none">-Emargement des feuilles mises à disposition-Prise en charge d'un groupe-Prise en charge et mise en application du projet pédagogique-Faire passer les évaluations de fin de cycle-Renseigner le LSU
Educateur (Surveillant)	<ul style="list-style-type: none">-Assurer la surveillance, la sécurité et la bonne mise en place du règlement.-Siffler la fin de la séance (3 coups de sifflet)-Intervenir et secourir en cas d'accident-Indiquer en prévention un éventuel danger lors de la mise en place d'une situation-Faire signer la feuille d'emargement au(x) professeur(s).
Educateur (Enseignant)	<ul style="list-style-type: none">- Constituer des groupes de niveaux homogènes- Expliquer, aider et orienter les professeurs des écoles- Evaluer le niveau de chaque élève afin de lui attribuer un groupe- Prise en charge d'un groupe- Mise en application du projet pédagogique- Faire passer les évaluations de fin de cycle- Gestion administrative (retranscrits les évaluations des tests, s'assurent que les documents soient correctement remplis, remet les évaluations finales aux professeurs)

4. Arrivée et sortie des classes dans l'établissement

Veillez prévoir avant votre arrivée **la LISTE DES ELEVES**. Les enseignants se doivent de respecter l'heure convenue sur ledit planning (arrivés trop en avance, les élèves devront attendre au pédiluve). **La chaîne** bloquant l'accès aux bassins ne peut être **enlevée que par un maitre-nageur**.

a) Arrivée de la classe

Le bus scolaire dépose les élèves et leurs encadrants près de l'entrée du centre aquatique. Parking bus dédié, chemin piétons sécurisé.

Les élèves et encadrants se dirigent ensuite vers l'entrée vestiaire collectif. Ils arrivent en premier lieu dans la zone de déchaussage puis peuvent ensuite accéder aux vestiaires collectifs (1 côté fille et 1 côté garçon).

Une fois que l'ensemble de la classe est changé, il faut ranger les affaires et les mettre dans les casiers collectifs prévus à cet effet.

Après être passé aux toilettes et avoir pris une douche, on accède aux bassins par le pédiluve.

Une fois sur le bassin, les classes devront s'installer sur le muret (à droite du pédiluve) ou alors dans les gradins (s'il y a plusieurs classes et selon consignes des éducateurs sportifs).

b) Sortie de la classe

A la fin de la séance, signalée par les 3 coups de sifflet du maître-nageur en surveillance, les élèves devront sortir de l'eau, aider à ranger le matériel et se ranger deux par deux et par classe devant le pédiluve.

Après avoir compté les élèves, vous pourrez regagner les vestiaires et parcourir le chemin inverse à celui de votre arrivée.

La sortie de l'établissement pour regagner le bus se fera par les vestiaires collectifs.

5. La pédagogie de la natation scolaire a ALMEO

Lors d'une séance de natation scolaire, notre volonté sera d'optimiser le temps de pratique de chaque enfant en maintenant une sécurité optimale.

L'équipe pédagogique Alméo recommande l'apprentissage dans le grand bassin.

Les activités aquatiques de la natation font partie intégrante de l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école.

Elles contribuent à l'éducation globale de l'enfant et vise à lui faire acquérir des compétences spécifiques, définies par les nouveaux programmes, qui seront approfondies aux collèges. Le choix de ces activités revêt un caractère essentiel et relève de la responsabilité de l'équipe pédagogique de l'école.

a) Rappel des fondamentaux de la natation

- Définition « SAVOIR NAGER »

C'est être autonome dans le milieu aquatique, c'est-à-dire de se déplacer de façon indépendante le plus longtemps possible dans toutes les dimensions de l'espace aquatique. L'enfant aura donc acquis les compétences nécessaires pour se mouvoir dans le milieu aquatique et pourra pratiquer toutes les activités aquatiques et nautiques en toute sécurité.

L'objectif des séances est de développer les compétences requises afin de réussir les différentes évaluations qui mènent au savoir nager.

- **Découverte de sensations nouvelles**

Il s'agit de faire perdre progressivement à l'enfant ses repères de **TERRIEN** pour lui faire acquérir ceux de **NAGEUR**. Ces transformations passeront par de nombreuses mises en situation, la découverte de sensations nouvelles, la recherche de nouveaux repères, d'autres équilibres, de moyens de propulsion, de solutions respiratoires.

Dans cette situation, nous nous concentrons sur l'évolution :

1. Au plan affectif (connaissance du milieu).
2. Au plan moteur (activités dans le milieu).
3. Au plan cognitif (activités dans le milieu).

b) La continuité éducative :

Il convient également de favoriser la continuité des apprentissages qui, de l'école primaire au collège puis au lycée, visent à assurer la construction, par tous les élèves, des compétences indispensables à la maîtrise de leur sécurité.

Cette continuité trouve sa place dans un projet d'ensemble qui concerne les cycles 2 et 3 de l'école primaire, sans exclure, lorsque les conditions s'y prêtent, l'école maternelle et plus précisément la grande section.

c) Planification d'un cycle et des séances

Il existe 2 types de planification de séances au centre aquatique ALMEO, différenciées par le nombre de séances à la semaine.

Pour la première planification de cycle, celle qui sera la plus utilisée, on fonctionne à raison d'une séance semaine alors que pour la deuxième planification on fonctionne à raison de deux séances semaines.

A l'intérieur de ses deux planifications de cycle, 10 séances sont réalisées et seront identifiées comme suit :

- ❖ Séance n°1 → **L'évaluation diagnostique** sera effectuée afin de constituer des groupes de niveaux.
- ❖ Séance 2 à 9 → Elles permettront de mettre en œuvre des situations pour travailler sur les différents items des fondamentaux. Ces situations doivent permettre à chaque enfant de progresser tout au long de son cycle.
- ❖ Séance n°10 → **L'évaluation finale**. Elle permet de mettre les élèves en situation de référence pour évaluer leur progrès. Pendant cette séance si le niveau atteint par les élèves le permet, nous confronterons ces mêmes élèves au test du « Savoir Nager », en concertation avec l'enseignant.

d) Matériel pédagogique à disposition

Le centre aquatique dispose de matériel spécifique adapté aux besoins de chaque enfant. Nous différencions le matériel d'aide à la flottaison, le matériel d'immersion et le matériel ludique.

AIDE A LA FLOTTAISON	AIDE A L'IMMERSION	LUDIQUE
 <div data-bbox="188 902 512 958">Frites</div>	 <div data-bbox="603 712 866 768">Anneaux lestés</div>  <div data-bbox="738 954 979 1010">Cerceaux lestés</div>  <div data-bbox="619 1245 807 1301">Bigliss</div>  <div data-bbox="807 1525 979 1581">Cage</div>  <div data-bbox="596 1671 807 1727">Echelle</div>  <div data-bbox="759 1895 970 1951">Perche</div>	 <div data-bbox="1107 1088 1417 1144">Ballon</div>  <div data-bbox="1118 1615 1428 1671">Tapis</div>

e) Les aménagements

Les aménagements font partie intégrante du projet pédagogique. Leur utilisation permet aux élèves d'évoluer en toute sécurité dans les trois dimensions offertes par le milieu aquatique.

Ces aménagements permettent d'aborder les fondamentaux de la natation de façon ludique.

Ainsi, en utilisant les aménagements sous forme de parcours d'ateliers, l'élève va pouvoir construire le savoir nager de manière progressive et par item :

- Immersion
- Respiration
- Equilibre
- Propulsion

Par exemple : une cage pourra servir d'atelier pour travailler l'immersion de façon variée. On pourra rechercher une immersion de surface en passant sous la première barre ou bien une immersion plus profonde en touchant le fond du bassin à l'aide de la cage.

Autre exemple : Les perches seront utiles à l'élève pour quitter ses appuis plantaires et s'allonger. Il pourra ainsi effectuer des traversées de bassin en petite ou en grande profondeur, de façon variée en recherchant l'horizontalité nécessaire à l'équilibre du nageur.

Ces aménagements sont répartis par zones de bassin plus ou moins profondes. Cette répartition permet l'accueil des classes de cycle 1, 2 et 3.

Il y a un aménagement initial, que les enseignants peuvent enrichir avec le petit matériel à disposition. Ces aménagements permettent ainsi de s'adapter au niveau des enfants.

Les aménagements sont aussi évolutifs. Ceci permet de s'adapter à l'évolution des enfants et à leurs nouvelles compétences acquises.

Ainsi un aménagement de base peut être demandé par l'enseignant, début de cycle puis peut évoluer en moitié de cycle. Ceci permet notamment de proposer une zone disponible pour faire passer le test du « Savoir Nager » aux élèves.

f) Matériel de flottaison

Un matériel complémentaire mobile pourra être proposé en adaptant les consignes et les objectifs dans le but d'aider à atteindre les transformations visées.

Les aménagements seront donc évolutifs et inciteront la curiosité et l'autonomie de l'enfant. Ce matériel nous permettra aussi d'adapter les difficultés au niveau du groupe de travail.

Ils vont permettre d'appivoiser le milieu aquatique qui peut être source d'angoisse mais aussi de plaisir. Si l'utilisation d'un matériel de soutien peut engager l'enfant dans certains types d'activités (ex : aventure en eau profonde) et permettre à l'adulte d'intervenir sur un groupe plus important, son usage systématique et prolongé est déconseillé. Il risque d'une part de dénaturer les informations perçues par l'enfant (poussée d'Archimède) et d'autre part de retarder ses transformations vers un comportement mieux adapté au milieu aquatique. Un balisage adéquat du bassin, (lignes tendues, bases flottantes...) permet de mieux accéder à l'autonomie en toute sécurité.

L'ensemble du matériel proposé ci-dessus est en quantité suffisante pour être utilisé par trois groupes de niveau simultanément.

6. Organisation d'une séance type

a) Les objectifs

- **Objectifs de fin de cycle 1**

- Se déplacer avec aisance dans des environnements variés, naturels ou aménagés (exemple ; piscine).
- Développer de nouveaux équilibres (se renverser, se laisser flotter).
- Découvrir des espaces inconnus ou caractérisés par leur incertitude.
- Être sensible à sa sécurité et celle des autres.

- **Objectifs de fin de cycle 2**

- Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion.
- Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est ménagé et sécurisé.
- Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent.
- Repères de progressivité ; Passer d'un équilibre vertical à un équilibre horizontal de nageur, d'une respiration réflexe à une respiration adaptée, puis passer d'une propulsion basée sur les jambes à une propulsion basée sur les bras.

- **Objectifs de fin de cycle 3**

- Enchaîner plusieurs actions motrices pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut et plus loin.
- Réaliser un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel, aménagé ou artificiel.
- Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement.

- **Objectifs généraux de l'E.P. S :**

- Développer chez tous les enfants les capacités organiques, foncières et motrices, c'est-à-dire développer ses ressources.
- Permettre l'accès à un domaine de la culture en assurant l'appropriation de pratiques corporelles et notamment de pratiques sportives et d'expressions qui constituent des faits de civilisation (APASA : Activités Physiques et Sportives Aquatiques).
- Offrir à chacun, outre les connaissances permettant une meilleure pénétration du tissu social et culturel, celles concernant l'entretien de ses potentialités et l'organisation de sa vie physique aux différents âges de son existence.

- **Objectifs dans le domaine moteur pour tout le primaire en fin de cycle :**

- Construire une trame 

Evolution de la trame :

- Autonomie affective
- Découverte du milieu et de la profondeur
- Corps flottant
- Corps équilibré
- Corps projectile
- Corps propulseur
- Activités pluridisciplinaires liées au milieu aquatique (nage codifiée, sauvetage, water-polo,...)

- **Objectifs dans le domaine de l'affectivité :**

- Amener l'enfant à établir une relation de confiance avec l'eau.
- Amener l'enfant à établir une relation de confiance avec l'adulte qui s'occupe de lui.

- **Objectif dans le domaine de la connaissance :**

Développer la prise de conscience de ses propres possibilités afin d'adapter ses conduites au milieu aquatique. Connaître les propriétés physiques et mécaniques du milieu aquatique.

(Exemple : Poussée d'Archimède, mécanique des fluides, principe d'action réaction, ...)

b) Démarche pédagogique

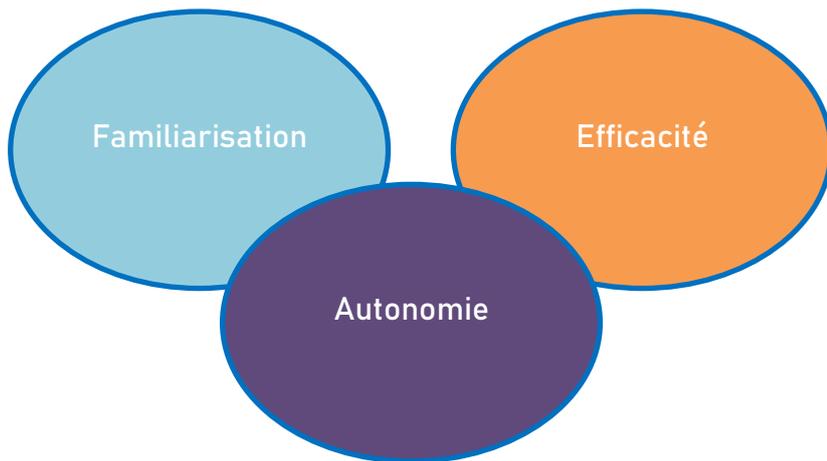
Dans la démarche pédagogique, la mise en place d'aménagement de bassin et d'activités ludiques, par le plaisir suscité chez l'enfant, favorise les apprentissages moteurs et l'adaptation de l'élève au milieu aquatique.

Le passage de l'être terrien à l'être aquatique entraîne des transformations du niveau de :

- ❖ La notion d'équilibre
- ❖ La respiration
- ❖ Les modes de déplacement
- ❖ Le repérage dans l'espace aquatique

c) Représentation du schéma corporel

- Les étapes :



- Problèmes fondamentaux I.R.E.P. :

Tableau IREP	Information	Respiration	Equilibre	Propulsion
Terrien	Regarde vers l'avant	Expiration réflexe Inspiration forcée	Vertical	Par les jambes, les bras servent à maintenir l'équilibre
Nageur	Regarde vers le fond	Expiration forcée Inspiration réflexe	Horizontal	Par les bras, les jambes servent à rééquilibrer le corps

7. Votre première séance

A l'arrivée du groupe sur les bassins, un éducateur-surveillant expliquera à l'ensemble des élèves, assis en attente sur le muret, les règles d'hygiène et de fonctionnement à la piscine ainsi que la manière dont se déroulera la séance. Pendant ce temps, un éducateur-surveillant expliquera les différentes étapes de la séance d'évaluation diagnostique et présentera les différents documents au professeur des écoles. Les professeurs devront remettre à l'éducateur-surveillant le document initial à la mise en œuvre de la 1^{ère} séance (ce document a été adressé par mail au préalable).

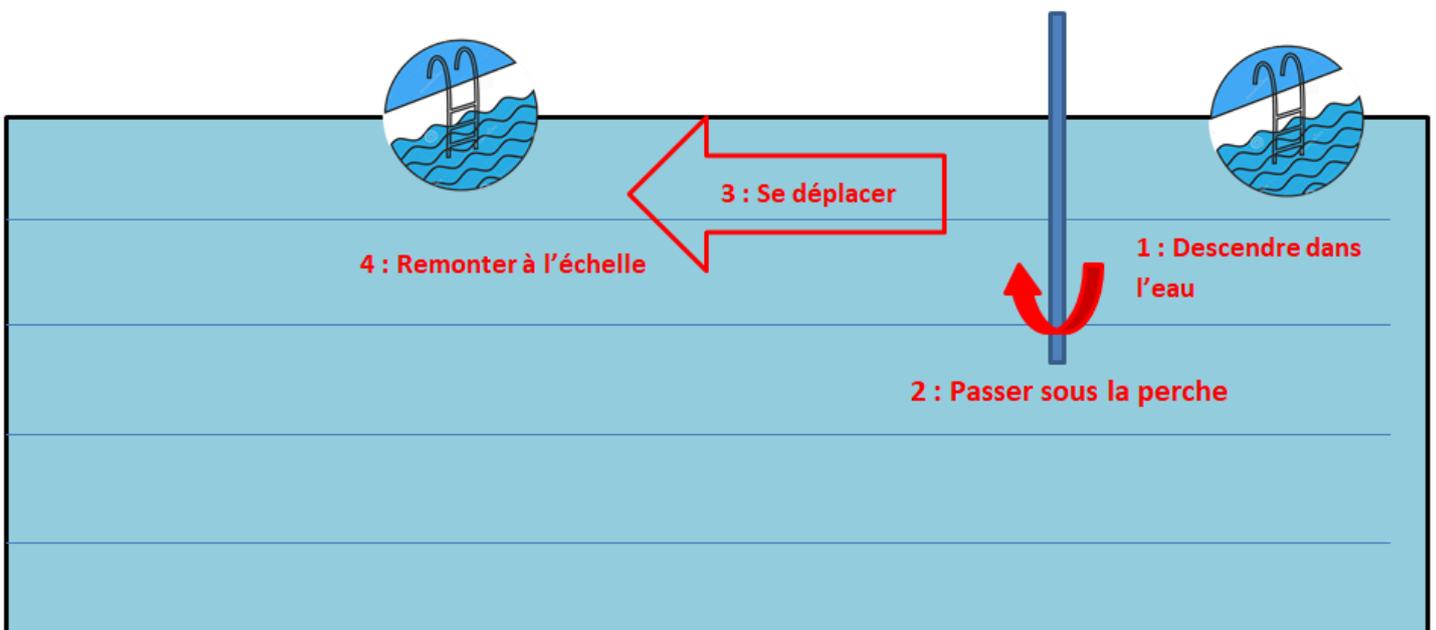
Sur le parcours d'évaluation diagnostique, lorsque l'enfant n'est pas en mesure de continuer le parcours, il remonte et un groupe lui sera attribué à la fin de ce test. Nous aurons ainsi déterminé le niveau de l'élève. Pendant qu'un des 2 groupes se fait évaluer, l'autre groupe suit un parcours simple afin d'être actif dans l'eau.

Une fois le test d'évaluation terminé, l'éducateur constitue les 3 ou 4 groupes, (selon le nombre de classes présentes et d'enseignants), les plus homogènes possibles en termes de compétences et d'effectifs. Ces groupes de niveaux seront ensuite proposés aux différents professeurs responsables, afin qu'ils choisissent la prise en charge d'un groupe.

8. Le parcours du test initial

Le parcours a été élaboré pour que l'enfant puisse nous montrer l'ensemble de ses compétences aquatiques. À tout moment s'il s'arrête parce qu'il a peur ou n'arrive pas à réaliser la tâche motrice, il remonte afin d'être placé dans le groupe qui lui convient.

De plus l'enfant pourra, sur les quelques premières séances, faire l'objet d'un changement éventuel de groupe afin de coller au plus près de ses compétences. L'équipe des éducateurs se compose de 3 personnes : 1 surveillant – 2 enseignants.



9. L'organisation pendant les séances

Compte tenu des impératifs en termes d'effectifs, de créneaux horaires et de trame pédagogique, l'équipe d'éducateurs Alméo vous soumet une proposition concernant le fonctionnement et l'organisation des bassins.

La séance se déroule sur quarante minutes. Seul le bassin sportif est prévu pour la pédagogie et donc ouvert compte tenu du nombre d'élèves et de notre réglementation. L'éducateur enseignant vous consacre du temps pour vous apporter ses compétences de technicien en matière de natation lorsque vous en ressentez le besoin. Un seul bassin peut être ouvert à la fois.

Si vous désirez utiliser le bassin ludique, il sera donc conseillé d'évoquer cela avec l'éducateur enseignant la semaine précédente afin de pouvoir organiser les autres groupes.

10. Test nautique et scolaire

Durant tout son cycle natation effectué avec son école dans le centre aquatique Alméo de Moreuil, les enfants se feront évaluer, ce suivi permettra aux enfants **d'évoluer sur le plan affectif, cognitif et technique**.

L'évaluation diagnostique permet une meilleure prise en charge en constituant des groupes de compétences plus homogènes et donc de suivre un apprentissage plus harmonieux, ainsi l'enseignement y étant prodigué et les situations proposées seront plus accessibles. **Le suivi** et l'évolution **se fait en échange** permanent entre les **enseignants** responsables et les **éducateurs sportifs** en charge des groupes et l'éducateur-coordonateur.

Enfin, une dernière évaluation finale sera effectuée afin de constater le niveau acquis et donc les compétences acquises durant ce cycle et le degré de transformation et d'évolution de l'enfant.

Ces compétences seront reportées sur une grille d'évaluation, de manière à mesurer le « savoir-faire » de chaque enfant.

Au terme du cycle, chaque enfant se verra remettre un diplôme correspondant au plus près de ce qu'il sait faire.

Comme pour le livret scolaire, il semble important qu'une information sur le niveau de l'enfant en natation le suive tout au long de sa scolarité. Chaque enseignant se verra remettre l'original de chaque grille d'évaluation des groupes, ainsi que les diplômes des enfants, et la quantification pour chaque groupe. Une photocopie des grilles d'évaluation sera conservée par l'équipe Alméo afin de quantifier ces résultats sur le long terme.

a) Attestation scolaire du « savoir-nager »

Cette attestation vise à évaluer la maîtrise du milieu aquatique, sous forme de parcours réalisé en continu, sans reprise d'appuis et sans lunette.

Cette attestation concerne tous les élèves qui ont le niveau requis **peu importe leur âge**.

11. Objectifs et quantification des tests

a) Rappel des cycles :

- Cycle 1 : maternelle
- Cycle 2 : CP, CE1 et CE2
- Cycle 3 : CM1, CM2 et 6^{ème}

b) Objectifs à atteindre dans les différents cycles :

- Cycle 1 : petits pieds dans l'eau / bulle arc en ciel
- Cycle 2 : bulle de bronze / bulle d'argent / bulle d'or (test aisance aquatique)
- Cycle 3 : savoir nager

12. Séances types des cycles 1 à 3

a) Séance type pour les élèves de cycle 1

La natation scolaire pour les grandes sections de maternelles est un moment propice à la découverte et à la familiarisation avec le milieu aquatique pour les enfants.

L'objectif général étant de mettre les enfants à l'aise dans l'eau et d'être capable, avec du matériel, de se déplacer dans l'eau sans se soucier des appuis terrestres.

Les moyens pour y parvenir sont l'aménagement du bassin et des situations évolutives proposées en fonction du niveau de chaque groupe d'élèves permettant de **travailler sur les différents points fondamentaux (I.R.E.P.)**.

Pour cela les séances s'organiseront ainsi :

- Les élèves restent en classe entière et nous les faisons évoluer sur un parcours variant les entrées dans l'eau, les immersions ou encore les déplacements.
- Ce parcours s'effectue sur la partie la moins profonde du bassin à une profondeur descendante de 1m30 à 1m80.
- Afin de faciliter la familiarisation à l'eau, des jeux ludiques inspirés du terrestre pourront être proposés par la suite.
- Ce parcours évoluera tout au long du cycle et de la progression des élèves.

b) Séance type pour les élèves de cycle 2

La natation scolaire pour les classes de cycle 2 va leur permettre d'approfondir les acquis de la grande section et de préparer les compétences à acquérir pour l'attestation du « savoir-nager ».

L'objectif général étant de construire des bases solides pour être à l'aise dans l'eau et d'être capable de s'immerger sous un obstacle, d'entrer dans l'eau en sautant et de se déplacer avec du matériel.

c) Séance type pour les élèves de cycle 3

Quand on parle de cycle 3, nous nous référons aux CM1 et CM2 uniquement. Dans ce cadre, la natation scolaire va permettre d'approfondir les acquis, de préparer les compétences nécessaires au savoir nager et mettre en œuvre la pluridisciplinarité de la natation en travaillant sur les activités aquatiques transversales.

L'objectif général étant d'approfondir les compétences et de les réutiliser dans les activités permettant à l'élève de développer son autonomie dans l'eau et sa connaissance des différentes activités aquatiques. Activités proposées par l'enseignant et/ou les maîtres-nageurs.

En fin de CM2, les attendus du savoir nager devront être validés et renseignés dans le LSU.

13. Organisation en cas d'accident

L'accueil des scolaires nécessite une surveillance permanente. Elle est l'affaire de tous mais reste sous la responsabilité assurée par un surveillant situé au grand bassin.

Cette surveillance est modifiée temporairement dans le cadre d'une intervention en secourisme.

CAS GENERAL DE LA SURVEILLANCE A 1 SAUVETEUR

	Sauveteur 1	Sauveteur 2
Code vert	<ul style="list-style-type: none">-Prévient son collègue (en cours)-Quitte temporairement la surveillance-Evalue la blessure-Donne les soins-Reprend la surveillance	<ul style="list-style-type: none">-Evacue son groupe de l'eau-Assure la continuité de la surveillance
Code rouge	<ul style="list-style-type: none">-Alerte (sifflet) et sauvetage-Bilan vital et premier secours-Apelle les secours, se met à leur service et transmet le bilan-Informe la hiérarchie	<ul style="list-style-type: none">-Lance la procédure d'évacuation totale des bassins-Alerte les secours-Apporte le matériel des secours-Aide ses collègues aux premiers secours

Remarque :

Si la situation le permet, un troisième sauveteur viendra aider pour l'intervention.

En cas de présence d'un personnel supplémentaire (caisse, entretien ou technique), il participera à l'organisation des secours.

Rôle des enseignants et des parents accompagnateurs :

Lors d'une évacuation totale, les élèves seront regroupés dans les gradins.

Les accompagnateurs (enseignants et parents) participent au regroupement des élèves sur les gradins situés près du grand bassin.

Les enseignants se tiendront à la disposition des sauveteurs pour tout renseignement utile.

a) Cas particuliers

Quelle est l'organisation de la piscine en cas de :

- Dispenses, inaptitudes ou oubli de maillot de bain :
Les enfants qui sont dispensés seront placés sous l'autorité des enseignants et seront assis dans les gradins.
- Remplacement d'un enseignant :
L'enseignant remplaçant sera affecté au même poste que la personne qu'il remplace, les MNS pourront lui donner quelques idées et une aide pour la réalisation des séances.
- Absence d'une classe :
L'établissement doit prévenir le centre aquatique au plus tôt
- Problème technique :
Appel de l'ensemble des classes pour l'éventuelle fermeture selon le problème
- Maître-nageur chargé de l'enseignement absent et non remplacé :
Seule la surveillance est assurée, les enseignants devront pallier l'absence de l'intervenant

14. Sources et bibliographies

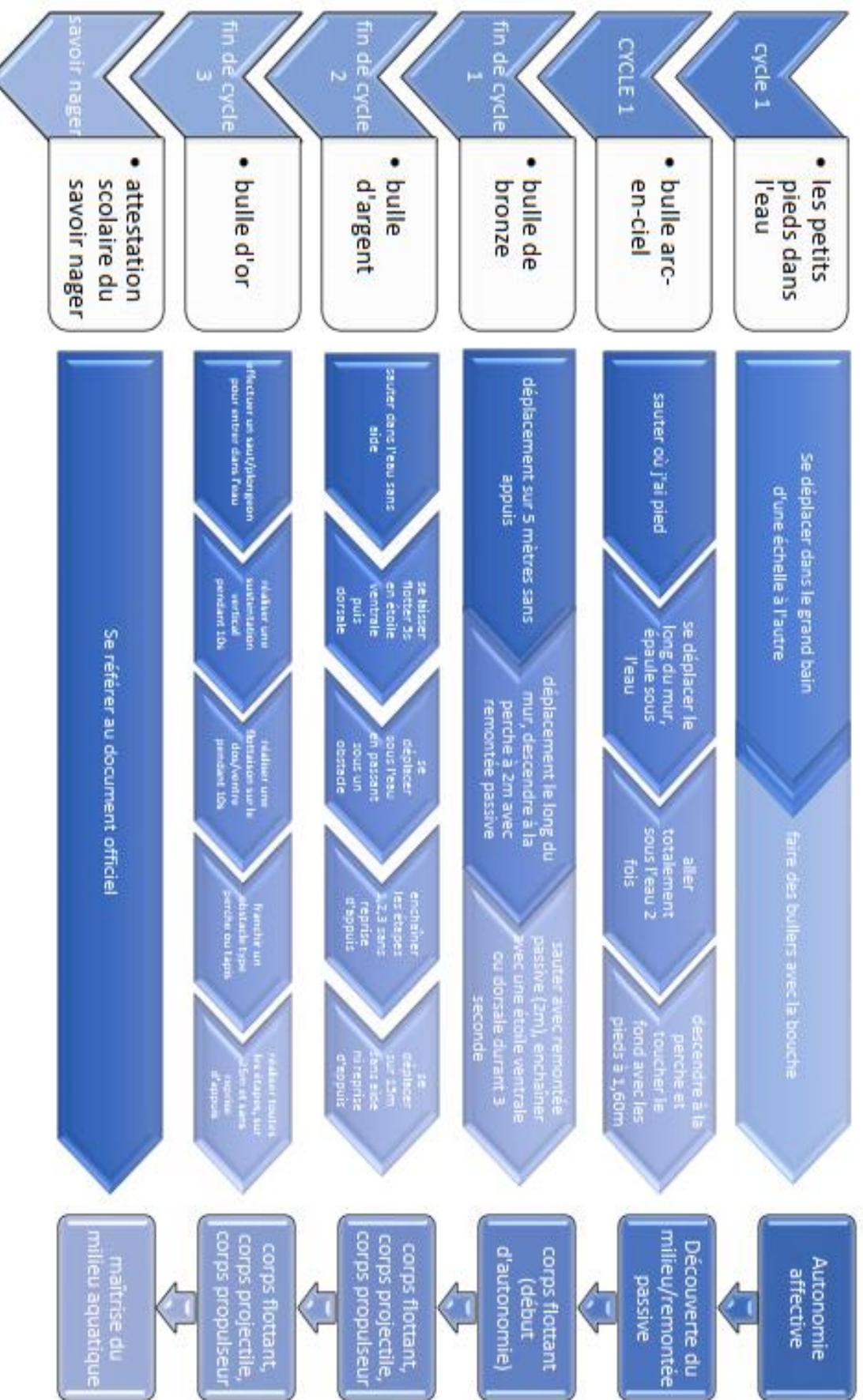
- Décret 2017-766 du 04 mai 2017 : agrément des intervenants extérieurs en EPS.
- Circulaire n°2017-116 du 06/10/2017 : agrément des intervenants extérieurs aux activités physiques et sportives.
- B.O. n°31 spécial du 30 juillet 2020 : programmes d'enseignement à l'école primaire.
- B.O n°25 du 24 juin 2021 : programme de l'école maternelle
- Note de service du 28/02/2022 : contribution de l'École à l'aisance aquatique
- Circulaire académique du 26/08/2022 : mise en œuvre de l'aisance aquatique et du savoir-nager en sécurité.
- Circulaire du 13/06/2023 : sorties et voyages scolaires

Les livres, DVD et revues

- Revue EPS n°388 avril-août 2020 L'aisance aquatique à 4-6 ans : une nouvelle approche pour répondre aux enjeux contemporains
- Activités aquatiques P. Philippe Bureau, V. Bury, G. Madelenat, JC. Tavernier, P. Vanroose coll De l'initiation au perfectionnement, 2012 128 pages
- Le guide du Savoir-Nager S. Durali, Laurent Fouchard
- Revue EPS n°361 Savoir nager
- Un album à nager : Le fabuleux voyage de Lola album 48p. Groupe EPS Lou Tarr Marion Devaux
- Revue EPS 1 n°138 mai juin juillet 2008 Nageons grâce aux conseils de Lola
- Jeux aquatiques, G. Madelénat PDF Éditions EPS 2016
- L'enseignement de la natation – R. CATTEAU & G. GAROFF, 1986
- Approche scientifique de la natation sportive – CHOLLET, 1992
- La natation – David L COSTILL, Ernest W MAGLISCHO, Allen B RICHARDSON
- Les fondamentaux de la natation : initiation et perfectionnement – Michel PEDROIETTI – VIGOT (18 avril 1996) – les activités aquatiques à l'école maternelle : Coll « essai de réponses » Ed. Revue E.P.S
- « Jeux aquatiques » Ed. Revue E.P.S 11 avenue du Tremblay PARIS
- A l'école de l'E.P. S, M. Delaunay, Ed CRDP des pays de la Loire. – DVD la natation à l'école EPS

15. Annexe : Documents d'aide à l'évaluation et la mise en place des séances

TABLEAU D'ÉVALUATION CYCLE 1, CYCLE 2, CYCLE 3



SAVOIR-NAGER EN SECURITE

Savoir-nager, une compétence fondamentale définie dans les programmes

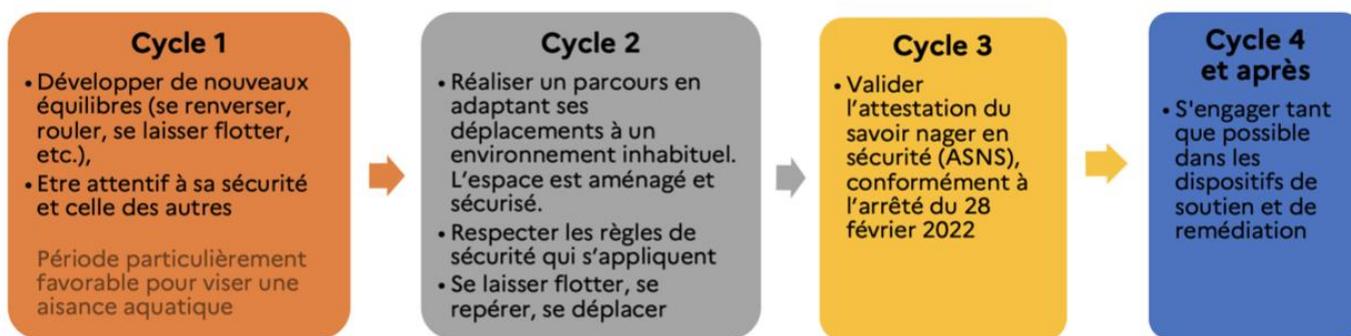
Il est attendu des élèves une **maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité** dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce).

Le parcours de formation du nageur sécurisé débute dès l'école maternelle, avec l'objectif d'une **première expérience positive de l'eau et l'acquisition par tous d'une aisance aquatique**.

L'acquisition du savoir-nager se poursuit sur l'ensemble du cursus scolaire, prioritairement de la classe de cours préparatoire (CP) à la classe de sixième.

L'obtention de l'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) en fin de cycle 3 marque une étape incontournable dans le parcours de formation des élèves.

Cohérence du parcours d'apprentissage



Le découpage par cycles est donné à titre indicatif, à adapter selon l'accès aux installations sportives

(source : « Savoir-nager » en sécurité de la maternelle au lycée – Eduscol)

AISANCE AQUATIQUE : repères et paliers d'acquisition – Palier 1

Paliers d'acquisitions de L'AISANCE AQUATIQUE	Objectifs	Observables	Continuum d'acquisition
<i>Les repères pour l'aisance aquatique et les paliers d'acquisitions permettent de situer l'élève en grande profondeur (au minimum taille de la personne avec le bras levé) et sans matériel de flottaison.</i>			
Palier 1 : Cette première étape consiste à : - entrer seul dans l'eau, - se déplacer en immersion complète, - à sortir seul de l'eau.	S'engager dans le milieu aquatique et découvrir une nouvelle locomotion	1- Entrer seul dans l'eau	- Entrer par les marches - Entrer par l'échelle
		2- Sortir seul de l'eau	- Sortir par les marches - Sortir par l'échelle
	Passer de l'appui à la suspension	3- Se déplacer avec les épaules immergées	- Se déplacer en marchant en PP - Se déplacer le long du mur (épaules immergées) avec les 2 mains - Se déplacer le long du mur avec une main, tête immergée
	S'immerger de plus en plus longtemps	4- Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes	- Ramasser des objets en petite profondeur en s'immergeant - Immerger la tête en se tenant au bord - Immerger la tête en passant sous une perche - Immerger la tête en descendant le long de l'échelle

AISANCE AQUATIQUE : repères et paliers d'acquisition – Palier 2

Paliers d'acquisitions de L'AISANCE AQUATIQUE	Objectifs	Observables	Continuum d'acquisition
<i>Les repères pour l'aisance aquatique et les paliers d'acquisitions permettent de situer l'élève en grande profondeur (au minimum taille de la personne avec le bras levé) et sans matériel de flottaison.</i>			
Palier 2 : Cette seconde étape nécessite de : - sauter ou chuter dans l'eau, - se laisser remonter, - flotter de différentes manières, - regagner le bord, - à sortir seul.	Accepter l'action de l'eau sur son corps	5- Toucher le fond avec les pieds (Profondeur taille avec le bras levé)	- Descendre le long de la perche pour toucher le fond avec ses pieds - Remonter le long de la perche
		6- Puis se laisser remonter passivement	- Descendre le long de la perche pour toucher le fond avec ses pieds - Enchaîner avec une remontée passive
	Flotter de différentes manières	- Flotter en boule - Flotter sur le ventre (en étoile) - Flotter sur le ventre en se tenant au bord - Flotter sur le dos (en étoile)	
Sauter et se rendre indéformable pour « passer à travers » l'eau	A partir d'un saut : 7- Toucher le fond avec les pieds (Profondeur minimum taille avec le bras levé) 8- Puis se laisser remonter passivement	- Sauter pour toucher le fond avec ses pieds - Enchaîner une remontée passive	

AISANCE AQUATIQUE : repères et paliers d'acquisition – Palier 3

Paliers d'acquisitions de L'AISANCE AQUATIQUE	Objectifs	Observables	Continuum d'acquisition
<i>Les repères pour l'aisance aquatique et les paliers d'acquisitions permettent de situer l'élève en grande profondeur (au minimum taille de la personne avec le bras levé) et sans matériel de flottaison.</i>			
Palier 3 : Cette dernière étape consiste à : - entrer dans l'eau par la tête, - remonter à la surface, - parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, - flotter sur le dos avec le bassin en surface, - regagner le bord, - sortir seul.	Accepter le déséquilibre et le changement de direction	9- Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos Enchaînement : 10- Puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur	- Basculer dans l'eau en boule depuis le bord pour rentrer par le haut du dos - Entrer dans l'eau par une chute arrière - Plonger dans l'eau depuis le bord, le plot
	Choisir sa forme pour s'orienter de différentes façons	11- S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras, quelques secondes	- S'équilibrer en position horizontale ventrale - Passer d'un équilibre ventral à un équilibre dorsal - Pousser contre le mur en position ventrale, bras dans le prolongement du corps, la tête sous les bras, quelques secondes - Enchaîner avec un déplacement ventral, tête immergée sur quelques mètres et pendant quelques secondes pour revenir au bord
		12- S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires	- S'équilibrer en position dorsale - Passer d'un équilibre ventral à un équilibre dorsal - Pousser contre le mur en position dorsale, tête dans l'alignement du corps quelques secondes
			- Enchaîner avec un déplacement dorsal sur quelques mètres
		13- Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plusieurs mètres sans nager	- Entrer dans l'eau tête en premier sur un toboggan - Entrer dans l'eau par un plongeon - Entrer dans l'eau et enchaîner une coulée ventrale
		14- Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide	

L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS)

Précisions : La hauteur du bord à l'entrée dans l'eau doit être comprise entre 0 et 80 cm. Au-delà, le départ peut être réalisé sur le côté du bassin ou depuis l'une des marches de l'échelle. La profondeur doit être au minimum de 1,50 m du côté du départ. Le parcours doit être réalisé tout au long à au moins 1 mètre d'un bord latéral du bassin ou de tout appui solide.

Capacités	Indications pour l'évaluation
<i>Réalisation en continuité, sans reprise d'appuis solides (au bord du bassin, au fond ou sur tout autre élément en surface). Aucune contrainte ou limite de temps. Sans lunettes.</i>	
À partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière.	L'élève, à partir d'une position accroupie, entre par les fesses, ou le dos orienté vers la surface de l'eau, et reste dans l'axe de la chute.
Se déplacer sur une distance de 3,5 m en direction d'un obstacle.	Déplacement libre.
Franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 m.	L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle
Se déplacer sur le ventre sur une distance de 20 m.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
Au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 25 m.	Position verticale statique ou dynamique ; visage et voies respiratoires émergées.
<u>Faire</u> demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale.	Ne pas toucher le fond ou le mur. Sans reprise d'appui solide (fond du bassin, bord, ligne d'eau ou objet flottant).
Se déplacer sur le dos sur une distance de 20 m.	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
Au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes , puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 20 m.	Position horizontale dorsale statique avec ou sans action de stabilisation ; voies respiratoires émergées.
Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète sur une distance de 1,5 m	L'immersion du corps doit être complète. Aucune partie du corps du nageur ne doit toucher l'obstacle.
Se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ sur une distance de 3,5 m	Déplacement libre sans contrainte temporelle.
S'ancrer de manière sécurisée sur un élément fixe et stable.	Le nageur peut attendre les secours.

Connaissances et attitudes :

- savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème ;
- connaître et respecter les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé ;
- savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels l'ASNS permet d'évoluer en sécurité.

OBSERVABLES lors de la première séance de natation

Entrée dans l' eau	Par les marches (petite profondeur)																		
	Par l'échelle avec aide ou seul																		
	Par un saut avec aide (perche, frite)																		
	Par un saut seul																		
	Par un plongeon																		
Déplacement	Le long du mur, en position verticale, tête et épaules hors de l'eau, contact des pieds contre le mur																		
	Le long du mur, tête immergée, équilibre horizontal, appuis au bord																		
	Le long du mur, équilibre horizontal, sans prises d'appui au bord (ou peu), tête immergée et se redressant à la verticale pour respirer																		
	En autonomie : - loin du bord - se déplace en position ventrale et dorsale																		
Immersion Franchissement d' obstacles	Refuse l'immersion																		
	Immersion le long du mur Passe sous une perche Contact avec le rebord																		
	Passe sous une perche à 2 mètres du bord																		
	En autonomie : - sans reprise d'appuis solides - contourne et passe sous la perche sans la toucher																		

Ce qu'il y a à construire (suite en lien avec les observables)

Niveaux	Ce qu'il y a à construire	Validation
Débutant non autonome	<p>Accepter de mettre la tête sous l'eau.</p> <p>Se déplacer de manière différente pour réduire les appuis plantaires et expérimenter l'horizontalité.</p> <p>Modifier la direction de son déplacement et se repérer visuellement.</p>	<p>Aisance aquatique - Palier 1</p> <p>Entrer seul dans l'eau,</p> <p>Se déplacer en immersion complète</p> <p>Sortir seul de l'eau.</p>
Débutant autonome	<p>Construire l'apnée.</p> <p>Vivre et éprouver la remontée passive.</p> <p>Se déplacer en acceptant de mettre tout son corps dans l'eau, accepter le changement de posture (de terrien à nageur)</p>	<p>Aisance aquatique – Palier 2</p> <p>Sauter ou chuter dans l'eau</p> <p>Se laisser remonter</p> <p>Flotter de différentes manières</p> <p>Regagner le bord</p> <p>Sortir seul.</p>
Débrouillé	<p>Accepter le déséquilibre.</p> <p>Prendre conscience du placement de la tête dans l'horizontalité.</p> <p>Prendre conscience de l'alignement de la tête et du tronc pour conserver l'horizontalité.</p> <p>Libérer les voies aériennes pour inspirer et prolonger l'horizontalité ventrale et dorsale.</p>	<p>Aisance aquatique – Palier 3</p> <p>Entrer dans l'eau par la tête</p> <p>Se déplacer sur 10 m tête immergée</p> <p>Flotter sur le dos</p> <p>Regagner le bord</p> <p>Sortir seul.</p>
Confirmé	<p>Construire une respiration (aquatique) efficace et adaptée à la distance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dissocier la tête et le tronc (prendre une inspiration sur le côté), - placement de la respiration en dehors des phases propulsives. <p>Propulsion par les membres supérieurs et inférieurs (fréquence et force adaptées à la distance).</p> <p>Utiliser une stratégie adaptée à l'objectif.</p>	<p>Attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS)</p>